

PAGE 6

Réalisations 2025

PAGE 15

Portraits



PAGE 28

Yie associative

Mon CLIMATICIEN

CLIMATISATION | INSTALLATION
POMPE À CHALEUR | ENTRETIEN
DÉPANNAGE | MISE EN SERVICE

Alexandre FIVEZ - À SAINT PONT 03110
06 29 73 08 25

[f](https://www.facebook.com/monclimaticien) [G](https://www.google.com/search?q=monclimaticien)

monclimaticien@gmail.com

Guillaume QUATRESOUS

PAYSAGISTE

Agréé Service à la personne

66 Avenue de la Gare - 03120 ST-PRIX
06.87.20.49.52
ou 04.70.99.24.21

Email : g_quatresous@orange.fr



Chlic Chlac

COIFFURE

T. 04 70 58 25 54



20, Grande Rue - 03110 BROU VERNET

Charpente - Modification et Traitement
Isolation - Aménagement de combles
Couverture - Zinguerie
Menuiserie

Neuf et rénovation



Jean-Marc RIOU
Saint Rémy Rénovation

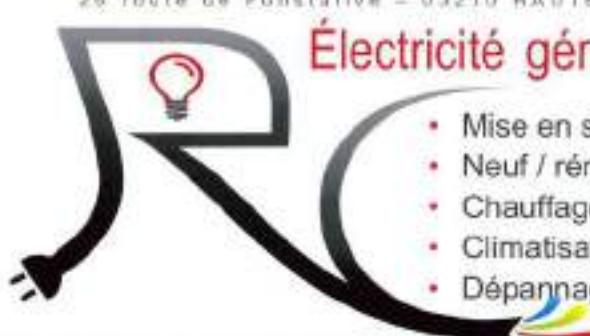
3, r Augerolles
03110 ST RÉMY EN BULLAT

04 70 41 90 89

saintremyrenovation@cegetel.net

Romain CHAMPION

28 route de Fonstalive - 03270 HAUTERIVE



Électricité générale

- Mise en sécurité
- Neuf / rénovation
- Chauffage
- Climatisation
- Dépannage

06 76 31 24 28 - eirlchampionromain@gmail.com

Cordonnerie des Ailes

Travail rapide et soigné



C/C Cora, Allée des Ailes
03200 VICHY

Tél. 04 70 97 44 34

cordonneriedesailes@hotmail.com



Treyve Paysages
Route de Vichy,
0310 Saint-Didier-la-Forêt
Tél. 04 70 52 50 66
www.treyvepaysages.fr

UNE HISTOIRE. UNE PASSION. UN SAVOIR VERT.
DEPUIS 1948

AMÉNAGEMENT PAYSAGER 

TERRAINS DE SPORT 

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 

ARROSAGES AUTOMATIQUES 



2, Rue des Martoulets
03110 CHARMEIL
04.70.58.89.09
prodagricole03110@gmail.com

MATÉRIEL D'ELEVAGE | ALIMENTATION ANIMALE | PRODUITS DU SOL
SOINS & DÉCO JARDIN | VÊTEMENTS PROFESSIONNELS | ÉQUITATION

elmalu
par GRANGE
DEPUIS 1967

MENUISERIE
SAINT POURCINOISE

L'Aluminosité
GANNAT
22 AV. DES PORTES OCCITANES
elmalu.net •  
     
ST-POURÇAIN/SIOULE
2 RUE LOUIS TELLIER
PROFERM
04 70 90 39 75 

  
 
**DES SOLUTIONS DE TONTES
CLASSIQUES & INNOVANTES**
 www.caille-environnement.fr
Rejoignez-nous sur    
33, route des 3 Chênes  6, rue du Commandant Buren
03190 ORCHIES-VERNET / TEL : 04 70 58 21 81 | 03270 SAINT-YORRE / TEL : 04 70 58 54 21

ADN
TRAVAUX PUBLIQUES

www.adn-tp.com
Suivez-nous !  
09 81 42 49 27
contact@adn-tp.com
David NICOLAUD
Damien AUZELLE
**ENTRETIEN ET
RÉPARATION
DE VOIRIE**

Z.A. du Larry - 03400 **Toulon-sur-Allier**


**Olivier
LE PORH**
SAS LE PORH
Chaudfond-santé-couverture-zinguerai-énergies renouvelables


SAS FAURE LUC ENTREPRISE
TRAVAUX AGRICOLES ET PUBLICS
03800 ST-BONNET-DE-ROCHEFORT
Tel. 06 07 59 27 86
Tout terrassement,
Assainissement individuel,
Broyage de hale, débroussaillage,


Rénovation Peinture
EYMARDOUAN
Tél: 06.09.65.22.17


SAS SANCELME ELEC
Électricité Générale
06.76.60.90.91
sancelme.elec@gmail.com
03450 EBREUIL

 **MAÇONNERIE**
SAS TONELLO
NEUF et RÉNOVATION
DÉMOLITION
TRAVAUX MINI-PELLES
ASSAINISSEMENT

59 RUE DES PIATS - 03270 SAINT-YORRE
nicolas.tonello@outlook.fr - Tél. 04 70 59 24 16

ETS
 
CARTON
carton.kubotaconcessionnaire.fr
contact@carton-agri.com **J.-P. CARTON : 06 80 58 45 43**
PH. CHANET : 06 75 79 42 89

EDITO

“à chacun sa fable,
son sens, sa morale”

Chères Saint-Pontoises, chers Saint-Pontois,

De passage à Paris il y a quelques semaines, j'ai eu le plaisir de découvrir ou plutôt redécouvrir les fables de la Fontaine à la Cité immersive. Près de quatre siècles après leur rédaction, fort est de constater qu'elles restent d'une étonnante modernité.

« *Tout flatteur vit aux dépens de celui qui l'écoute* » ; « *Rien ne sert de courir, il faut partir à point* » ; « *La Cigale, ayant chanté tout l'été, se trouva fort dépourvue quand la bise fut venue...* » ; « *Tel est pris qui croyait prendre* » ; « *Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage* » ; « *La raison du plus fort est toujours la meilleure* » ; « *On a souvent besoin d'un plus petit que soi* ». Chacune et chacun d'entre nous a en tête quelques vers, à défaut de les connaître par cœur...

Dans une démocratie qui a naturellement tendance à diviser les gens, et aujourd'hui sans doute plus que jamais, nous avons besoin d'un espace de partage, avec des références communes : qu'elles soient culturelles, émotionnelles, intellectuelles ou imaginatives. Les fables de La Fontaine cochent toutes ces cases, en parlant à tout le monde. A chacun son niveau de lecture, à chacun son sens. A travers ces animaux qui parlent, nous rappelant des personnes connues ou des situations vécues, on retombe sur nos pieds avec une morale qui nous interroge sur nos propres actes. Peut-être que les fables nous apprennent moins à être équitable, loyal, généreux, solidaire, empathique, courageux, qu'à être simplement lucide sur le monde que nous habitons. Il ne s'agit pas de leçon à donner. Mais si la morale peut permettre à chacune et chacun de réfléchir sur son comportement face aux autres, prendre conscience de ses actes et ses paroles, et en tirer des enseignements, c'est déjà ça de gagné ! Surtout à l'heure où on parle trop vite, trop fort, trop mal, et parfois pour dire n'importe quoi...

En cette fin d'année, je vous propose de découvrir notre traditionnel bulletin, reflet de l'action de la municipalité et de ses partenaires en 2025. Je vous invite aussi à relire les fables de la Fontaine, et voir qui vous imaginez dans le rôle du loup, de la grenouille, de la cigale, du renard ou de la fourmi, autour de la table de Noël ou celle des réveillons !

Le Maire,
Caroline BARDOT

Avec l'ensemble du Conseil municipal, nous vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, et nous vous donnons rendez-vous le vendredi 16 janvier prochain à 19 heures, pour la traditionnelle cérémonie des Vœux, dans une salle polyvalente en travaux, mais qui devrait pouvoir nous accueillir !

SOMMAIRE

5 L'équipe municipale

6-9 Réalisations 2025

10-13 Rétrospective 2025

14 État civil

15 Portraits

16 Bien chez soi et ensemble

17 Rester informés

18-19 Plan du village

20-21 Finances communales

22-24 Vichy Communauté

25 Notre SIVOS Limagne

26-27 École

28-31 Vie associative

32-33 Solidarités - Assistance

34-35 Vie pratique

Les élus

En place depuis le 27 mai 2020, le conseil municipal de Saint-Pont compte aujourd’hui 14 élus, depuis le décès de notre très cher et regretté Patrick Gougam : 1 maire, 3 adjoints et 10 conseillers municipaux.

Maire : Caroline BARDOT

Adjoints : Raymond MOULIN, Nelly VERGNE et Jacky RAMBEAUD

Conseillers municipaux : Roland ARBOUSSET, Marie-Hélène BATHO LOZANO, Corinne CHABAUD, Mickaël CHARNET, Marianne GARMY, Christine MATHIAS, Patrice MONNAY, Nicolas PETIT-BARAT, Florian PINFORT et Lilian PIOLAT.

Les agents

Cinq agents communaux assurent l’ensemble des services publics de la commune, avec l’appui des élus.

Au secrétariat :

Carine SNANEDJ est en charge de l’encadrement de l’équipe, du suivi et de l’exécution budgétaire, des prises de RDV, de la préparation des réunions et conseils municipaux, du suivi administratif et financier des projets de la Commune.

Arlette GIBBE, a rejoint l’équipe en septembre 2023, en appui à l’administration générale et à l’accueil du public (10h/semaine).

Auprès des enfants :

Joëlle ZANELLO assure le service de restauration scolaire, avec l’appui des autres agents communaux, et se charge de la garderie communale avant et après le temps scolaire, en veillant à accompagner les enfants dans leurs devoirs.

Au service entretien/propreté :

Au premier semestre, Melody MATHIAS a rempli cette mission, avant de poursuivre sa carrière professionnelle dans l’éducation nationale. La municipalité a recruté Christel NENNINGER pour lui succéder sur ce poste de 20 heures par semaine.

Au service technique :

Pascal MARTINET se charge de suivre les travaux des bâtiments publics, l’entretien des voiries communales et des espaces publics, les aménagements urbains et paysagers, et vient en appui technique lors des événements organisés par la municipalité ou les associations communales. Pour mener à bien ses missions, il bénéficie du soutien actif des élus communaux, aux premiers rangs desquels figurent les adjoints. Cet été, comme chaque année, la municipalité avait aussi recruté un jeune : ainsi, Maëva SNANEDJ a passé quelques semaines à ses côtés, lui permettant de conduire des chantiers de maintenance avec succès.



De gauche à droite : Carine Snanedj, Maëva Snanedj, Arlette Gibbe, Melody Mathias, Joëlle Zanello, Pascal Martinet et Christel Nenninger.

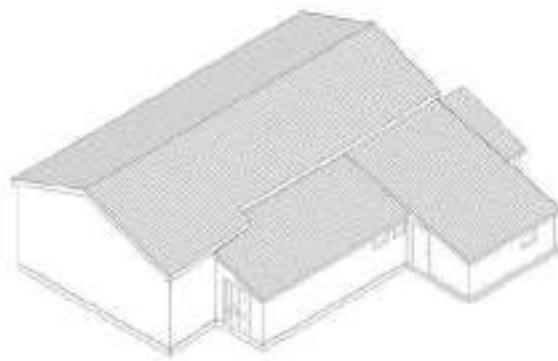
RÉALISATIONS 2025

CADRE DE VIE

L'ESPACE FÊTES & LOISIRS : UN PROJET EN 3D

La réhabilitation de l'espace Fêtes & Loisirs « Les Tilleuls », au 9 route de Vendat, c'est LE grand projet qui a bien occupé la Municipalité. Cet espace public, emblématique du village, accueille la salle polyvalente, un grand parc enherbé et le court de tennis. A l'issue d'une étude confiée au cabinet d'étude en urbanisme Urbicand, cinq enjeux ont été identifiés : permettre la cohabitation des usages entre ceux qui louent la salle et ceux qui profitent des équipements publics ; conserver l'indépendance de la salle ; faciliter la lisibilité des accès ; en sécuriser les abords ; faire de ce lieu un espace de flânerie.

Pour l'accompagner dans ce projet, les élus ont retenu une maîtrise d'œuvre, le groupement Settentia 7, pour les aspects architecturaux et l'atelier du Ginkgo, pour les aspects paysagers, et ont bénéficié de l'appui permanent des équipes de Vichy Communauté. Un appel d'offres a été lancé pour trouver les prestataires à même de conduire les travaux. Le 9 juin 2025 se tenait la première réunion de chantier avec les différents corps de métiers mobilisés. Forts des impératifs et engagements des uns et des autres, les travaux ont finalement pu débuter en novembre et s'achèveront au plus tard fin février 2026.



BUDGET GLOBAL = 215 150 €
DONT 40 % DE SUBVENTIONS
RÉGION AUVERGNE RHÔNE-ALPES
35 % ÉTAT
5 % VICHY COMMUNAUTÉ
SOIT UN RESTE À CHARGE DE
43 030 € POUR LA COMMUNE.

- Reprendre les trottoirs pour sécuriser l'accès piétonnier.
- Valoriser les abords de la salle polyvalente, en créant une terrasse.
- Amplifier les plantations pour embellir l'espace.
- Conserver le stationnement actuel sans l'accentuer.
- Reprendre la toiture et créer une extension au bâtiment.
- Créer des espaces de détente et de jeu.

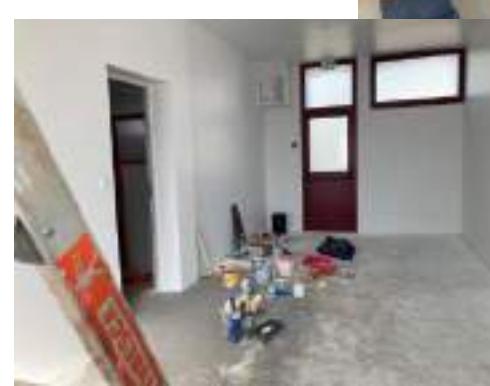


VITALITÉ

UN GARAGE ? NON, UNE GARDERIE !

En février 2025, les directrices des écoles de notre regroupement pédagogique intercommunal, RPI, portaient une requête auprès de l'Inspection d'Académie, en faveur d'une ouverture de classe, au regard des effectifs actuels et à venir. Dans les mois qui suivirent, nous avions l'heureuse confirmation de cette nouvelle. Dès lors, il a fallu s'organiser pour accueillir au mieux cette nouvelle classe. Les élus des cinq communes de notre RPI ont échangé et le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité pour assurer cet accueil, mais pas n'importe comment, ni à n'importe quel prix. Fidèle à sa ligne de conduite, privilégiant le bon sens et le pragmatisme, la municipalité a choisi de modifier l'affectation de deux espaces : l'actuelle garderie en salle de classe, et l'actuel garage du parvis en garderie. Une 1^{ère} réunion de chantier a eu lieu début juillet. A cette occasion, Madame le Maire a rappelé que l'enjeu était de minimiser la phase de cohabitation et de cumul des usages pour la future salle de classe, qui resterait une garderie, jusqu'à la fin des travaux. Pari tenu, puisqu'à la rentrée des vacances d'automne, début novembre, la garderie bénéficiait de son nouvel espace, à droite de la Mairie.

L'accès, depuis le parvis, reste piloté par un système de vidéoprotection, et les enfants ont directement accès à la cour de l'école à l'arrière. Un grand merci à l'ensemble des prestataires qui sont intervenus sur ce chantier et qui ont tenu le calendrier, pour le confort de tous !



BUDGET GLOBAL = 35 294 € HT - 40 890 € TTC DONT:

60 % DE SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT DE L'ALLIER

20 % DE SUBVENTIONS DE VICHY COMMUNAUTÉ

SOIT UN RESTE À CHARGE DE 7 059 € POUR LA COMMUNE.

RAPPEL : UN RÈGLEMENT COMMUNAL DE VOIRIE EST DISPONIBLE EN MAIRIE ET SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE. IL FIXE LES MODALITÉS D'EXÉCUTION DES TRAVAUX LES PLUS COURANTS : : REMBLAYAGE, RÉFECTION PROVISOIRE, AMÉNAGEMENT D'ACCÈS, RÉALISATION DE PONTS.

Sécuriser nos routes

La circulation routière est au cœur de vos préoccupations, et aussi des nôtres. La Municipalité sollicite régulièrement les services techniques du Département et les Forces de l'Ordre, pour des opérations de comptage et de contrôle routier. Au printemps, la route de Lourdy a reçu des aménagements (révision du régime de priorité et signalétique adaptée) pour réduire la vitesse. Depuis septembre et jusqu'à la fin de l'année, l'effort porte sur la route de Broût-Vernet (RD22) : en moins de dix ans, la vitesse y a augmenté de 10 km/heure en moyenne. Des écluses sont en test et seront pérennisées, si les résultats sont concluants. Enfin, pour avoir une vision globale de l'état des routes du village, Madame le Maire a sollicité Allier Bourbonnais Territoires (ex ATDA). Aujourd'hui, la Municipalité dispose d'un diagnostic complet de voirie, lui permettant de se doter d'un plan pluriannuel de travaux, selon des critères techniques et viables.



Préserver nos chemins

La Commune a acquis une lame niveleuse, afin de faciliter le travail sur nos 30 kms de chemins et gagner du temps, qualité et efficacité. Cet outil, indispensable pour créer des chemins ou revoir leur planimétrie, a coûté 5 700 €HT, avec 50 % d'aides du Département, 25 % de Vichy Communauté et donc 1 425 €HT pour la Commune. En raison des multiples atteintes aux chemins communaux, survenus en marge de l'exploitation forestière de parcelles, un arrêté a été pris par le Maire. Désormais, les propriétaires de bois et leurs ayants droits et les exploitants forestiers, doivent faire une déclaration préalable à la mairie, lorsque leurs opérations de débardage emprunte un chemin rural et/ou une voie communale. Outre cette déclaration et un état des lieux de début et fin, un chèque de caution de 5 000 € est demandé : de quoi inciter à ne pas dégrader les biens communaux.



ECLAIRAGE

C'est pas Versailles ici !

Les vingt derniers foyers d'éclairage public du village, de plus de quinze ans, ont été remplacés en LED. Ce renouvellement coûte 16 000 €, dont 12 800 € pris en charge par le Syndicat départemental de l'énergie, le SDE03, et 3 200 € reste à charge pour la Commune, soit 711 €/an pendant cinq ans. En parallèle, cette opération permettra d'alléger la facture de 526 €/an.

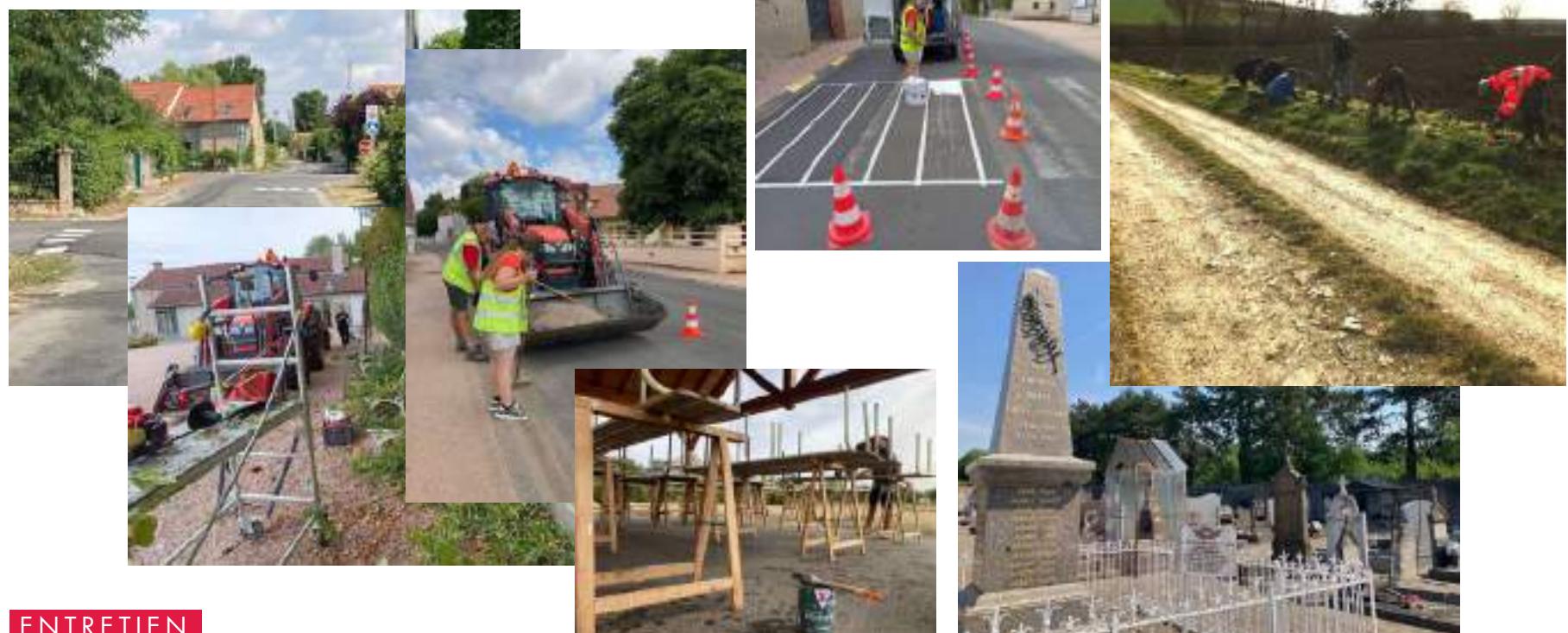
Potable, usée, pluviale : l'eau dans tous ses états

Côté eau potable, les travaux de renforcement des canalisations d'eau potable des rues d'Eau et des Morelles se sont achevés fin février 2025. D'un montant de 375 000 € TTC, ils ont entièrement été pris en charge par le SIVOM Sioule et Bouble et réalisés par l'entreprise SADE, qui a conduit le chantier avec succès et écoute auprès des usagers.

Pour les eaux usées, Vichy Communauté a procédé, cette année, au contrôle des assainissements non-collectifs de la commune. Les usagers, qui ont bien voulu recevoir les techniciens, ont tous reçu un rapport de visite sur lequel est noté, si nécessaire, l'obligation de réhabilitation de leur dispositif, en fonction d'un système de notation et de priorité.

Il va du défaut d'entretien au défaut de sécurité sanitaire (risque pour la salubrité ou l'environnement) voir à l'absence d'installation quand il y a un rejet d'eaux usées brutes sans aucun dispositif.

Enfin, **pour le pluvial**, comme chaque année et autant que possible, la Municipalité a mené une campagne de nettoyage et de curage des fossés. Pilotée par l'entreprise FAURE pour un montant de 1 045 € HT, elle a concerné 550 ml sur divers secteurs : chemin des Ronchauds, rue des Gaudons, chemin Ferré, la Motte Audun, chemin de l'Alliat, chemin du Courtioux.



ENTRETIEN

Sur tous les fronts : ça plante, ça taille, ça peint !

Fort des fonds de concours apportés par le Conseil départemental et la Fédération de Chasse de l'Allier en faveur des plantations, la Municipalité poursuit son ambition de planter et d'entretenir des haies, sur le périmètre communal. De nouvelles plantations d'arbres et d'arbustes dans l'espace public ont été réalisées à l'automne pour un montant de 932 € HT, bénéficiant de 50 % d'aides du Département et 25 % d'aides de Vichy Communauté. Sur proposition du Président du Comité local du Souvenir français, Patrick Dufour, le Monument aux Morts et les stèles de son carré ont bénéficié de travaux de restauration. Confisés à l'entreprise Beaudonnet, pour un montant de 1 545 € HT, ils ont bénéficié de 50 % d'aides du Département, 25 % de Vichy Communauté et 25 % provenant d'un don du Comité local du Souvenir Français.

Cet été, des travaux de peinture conduits par les agents et les élus communaux ont fleuri aux quatre coins du village : lambris à la salle polyvalente, mobilier de la garderie et de la cantine. A nos côtés pour quelques semaines, la jeune Maëva Snanedj a pu prêter main forte à la réfection des bancs communaux, à la reprise de la peinture routière, au balayage des trottoirs et à de nombreuses autres missions.

RETROSPECTIVE 2025

JANVIER

Vendredi 10

En début de soirée, la Municipalité a convié l'ensemble de la population à échanger avec elle ses bons vœux, à trinquer à la nouvelle année et tradition oblige, à parsemer le sol de la salle polyvalente de miettes de galettes !

MARS

Mardi 4

Saint-Pont a fait son carnaval, sous la houlette du centre social La Magic, en collaboration avec le Centre de loisirs de Vendat et avec la participation de l'association Objectif Terre, pour une journée festive, autour d'ateliers créatifs et de bonnes crêpes.

Samedi 8

Séquence désherbage au pied des arbres et arbustes, pour les membres du Collectif citoyen «Mission Haies» et du Conseil municipal, réunis à Saint-Pont sur les différents sites de plantations communaux.



Dimanche 16

Une poignée d'habitants volontaires bravait le froid et la neige tombée la veille, pour se joindre à l'association communale de Chasse pour « J'aime la Nature Propre »: une opération participative et citoyenne de nettoyage de la nature portée par la Fédération Nationale des Chasseurs et financée par l'Office Français de la biodiversité (OFB). 3 m³ de déchets collectés et une mobilisation saluée par un beau reportage au journal télévisé régional !



Samedi 22

Une nouvelle édition du traditionnel repas des seniors et encore une fois, un succès ! Fort d'un nombre record de fabuleux convives (55), de menus très appréciés, confectionnés par les enfants de la garderie, d'un délicieux repas concocté par Coralie et David Baillon du restaurant « La Rencontre » et de l'animation musicale de Patrick Fradin et son accordéon.



Samedi 17

Pour sa 4^e édition, l'Escargouille aurait aimé rassembler davantage mais nul doute que les participants et la cinquantaine de convives au repas du soir, ont apprécié les jeux en bois, le spectacle du clown, l'atelier « Mandala » d'Objectif Terre, l'apéritif musical avec Ludo et sa guitare, et le copieux repas confectionné par l'équipe des P'tits Pasqoa.



Jeudi 27

La salle polyvalente a accueilli un atelier de prévention sur les maladies cardio-vasculaires, proposé par l'équipe Mobil'Santé de Vichy Communauté et Béatrice Convain-Koenig, infirmière libérale à Saint-Pont. De quoi connaître les facteurs de risques et les bons gestes à adopter.

AVRIL

Lundi 21

Tara, la femelle perroquet disparue dans un coup de vent près de Vichy, était retrouvée saine et sauve à Saint-Pont. Le volatile n'aura pas distribuer d'œufs en chocolats aux habitants le lundi de Pâques, mais incontestablement fait le bonheur de ses heureux propriétaires... Tout est bien qui finit bien !

Mardi 22

Au village, on a fêté Pâques grâce à l'équipe du centre social La Magic, avec un grand jeu de piste à énigmes ouvert aux enfants du village, des lots à gagner et surtout un bon goûter !

MAI

Dimanche 4

Malgré un temps orageux, l'association Objectif Terre a tenu le cap en proposant sa brocante; Les bonnes affaires ont fleuri, en présence de producteurs locaux, tout au long de la journée à l'espace Fêtes & Loisirs.

Jeudi 8

Après le lever de drapeau à 10h40 au Square du Souvenir français, les habitants sont descendus en cortège au cimetière, aux côtés des sapeurs pompiers d'Espinasse, pour rendre hommage aux Morts pour la France. La municipalité a ensuite eu le plaisir d'offrir un vin d'honneur à la salle polyvalente.



JUILLET

Vendredi 4

Pour leur dernier jour d'école, les élèves de notre RPI scolarisés à Saint-Pont, ont pu pique-niquer dehors avec la maîtresse et les agents communaux. Madame le Maire a eu le plaisir de remettre un petit kit de survie aux futurs collégiens saint-pontois, composé d'un dictionnaire, d'une calculatrice scientifique et d'un guide des cérémonies.



Dimanche 7

Aurélie Durand, sophrologue certifiée RNCP, organisait sa toute première séquence de découverte de la sophrologie, au cabinet médical, au n°12, route de Broût-Vernet.

Dimanche 20

Un grand ménage d'été s'est déroulé à l'église Saint-Mayeul. Balayer, nettoyer, astiquer ont été les maîtres-mots de la douzaine de volontaires qui a bien voulu se mobiliser pour ce chantier citoyen et utile. Encore toutes nos excuses pour avoir délogé les familles d'araignées, bien implantées dans ces murs !



Samedi 19

Pour la 2^e année, l'ensemble de saxophonistes « Les P'tits baigneurs » a fait carton plein, avec pas moins de 80 spectateurs ! Son répertoire construit essentiellement autour de musiques de films a enchanté l'auditoire. La Municipalité a eu le plaisir d'offrir un apéritif pour clore cette parenthèse musicale au coeur de l'été.



AOUT

Vendredi 8

Après trois jours autour de l'expression et la mise en scène avec Teddy Yafarre Gangama auteur, compositeur et interprète de l'île de La Réunion, l'association Objectif Terre a pu proposer au public un spectacle de restitution à la salle polyvalente.



SEPTEMBRE

Lundi 1

C'est la rentrée et notre député, Nicolas Ray, nous a fait l'honneur de sa présence à l'occasion de l'ouverture d'une deuxième classe à l'école de Saint-Pont. 24 élèves de CM1 et 20 élèves de CM2 sont accueillis cette année. Notre RPI se porte bien : de quoi éviter le bonnet d'âne et se réjouir pour notre territoire !

**Samedi 20 et dimanche 21**

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, l'association Objectif Terre a proposé de mettre à l'honneur le patrimoine naturel de notre beau territoire, avec la diffusion d'un diaporama animalier par et en présence de François Ribeyre à la salle polyvalente. Les échanges se sont poursuivis autour d'une collation. En parallèle, tout le week-end, l'église Saint-Mayeul et le Château de Saint-Pont ouvraient leurs portes au public.



OCTOBRE

Samedi 18

Guidés par une psychomotricienne, des familles saint-pontoises ont pu explorer la relaxation pour renforcer les liens et mieux accompagner les émotions de leurs enfants, de 4 à 6 ans. Cet atelier, sur réservation, proposé à la Municipalité par le Contrat Local de Santé de Vichy Communauté, a réjoui l'ensemble des participants.

NOVEMBRE

Mardi 11

La traditionnelle commémoration de l'Armistice s'est tenue avec son lever de drapeau, la descente en cortège au cimetière, le temps de recueillement, pour s'achever en toute convivialité, autour du vin d'honneur servi à la salle polyvalente.

Dimanche 19

Deuxième édition de la séquence de ménage à l'église ouverte à tous les volontaires !

Au programme : coup de balai général, astiquage des bancs et surtout un grand rangement de la sacristie qui en avait bien besoin. Quelques cierges ont été brûlés pour célébrer cette matinée de partage, de bonne heure mais surtout de bonne humeur !



DECEMBRE

Samedi 13

Saint-Pont fêtait Noël avec un atelier créatif pour les petits, et pour les plus grands, un concert de chants traditionnels, accompagné d'un violon, proposé par Objectif Terre à l'église. A l'issue, tout le monde s'est retrouvé pour partager un bon goûter à la salle polyvalente.

ETAT CIVIL 2025

NAISSANCE

Gabriel TEIXEIRA né le 28 décembre 2024

PACS

Kevin ZANELLO et Caroline LAVAL le 11 juin
Bruno COTTAZ et Fabienne DOUCET le 16 juin
Philippe BARDET et Bénédicte BOURET le 5 décembre

MARIAGES

Guillaume ROUMIGUIER et Lorine VANDESTEENE le 15 février

David DETRAU et Amélie ROBINET le 21 juin

Alexandre FIVEZ et Marine MOREAU le 3 octobre

DECES

Claude RAYSSAC le 18 mars 2025

Nadine OLIVON le 22 mai 2025

Guy DUFOUR le 21 novembre 2025

Vous avez un projet de vente?

- Estimation gratuite et sans engagement
- Accompagnement complet (Diagnostic collégiant, notaire, diffusion, etc.)

Et si on parlait de votre projet?

Jonathan COURTINAT
06 59 52 79 70

SAFTI Immobilier

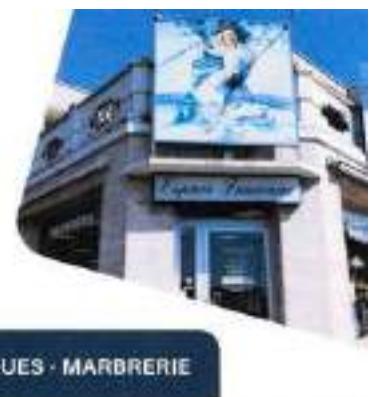
MAISON DABRIGEON

19, rue des Bartins 03200 VICHY

04 70 96 14 14

PFDABRIGEON.COM

SERVICES FUNERAIRES · CONTRATS OBSÈQUES · MARBRERIE



AU FIL DE VOTRE MODE
Couturière
VÊTEMENTS - LINÉAIRE - MAISON - SUR MESURE
CONFECTION - RETROUVE

Ma boutique [aufildevotremode](http://aufildevotremode.com)

Restaurant-Traiteur
La Rencontre
04 70 56 52 41

28 route de Lyon 03110 Cognat Lyonne

site: restauranthola-rencontre.com email: restauranthola-rencontre@hotmail.fr

SPAR Vendat

Sandrine & Stéphane GUAINEBÉ

6, rue des Landes - 03110 VENDAT
04 70 41 48 91 - sparvendat03@gmail.com

SARL LE MARCHÉ DU SANGAM
928 199 801 000 12 R.C.S Cusset

A Vos Marques
Communic@tion

*Le savoir-faire c'est bien,
la faire savoir c'est mieux !*

03500 SAULCET
Mob. 0 609 598 950

**IMPRIMERIE
ENSEIGNES
SIGNALETIQUE**

PORTRAITS

AURELIE DURAND SOPHROLOGUE



Sur RDV uniquement :

Chaque lundi au 12 route de Broût-Vernet
 Séances collectives 1/mois
 A domicile, dans un rayon de 10 km
 Tél. : 06 98 99 44 78
 Web : tinyurl.com/sophroleolie

A 42 ans, Aurélie Durand habite à Saint-Pont depuis 2013. Infirmière aux Urgences de l'hôpital de Vichy depuis 22 ans, elle a connu un épisode d'épuisement professionnel, qui l'a conduit à la sophrologie. Elle s'est formée pendant un an à Paris, avec la méthode originelle de son fondateur, Alfonso Caycedo, pour obtenir sa certification. Avec et grâce à la sophrologie, elle a pu redonner du sens à son métier à l'hôpital, tout en tenant des permanences dans ce cabinet à Saint-Pont, dans son village. Ce qui est aussi une fierté, pour elle comme pour nous !

“Parce que j'ai retrouvé du sens à mon existence par cette méthode, qui se voit complémentaire de ma pratique des soins infirmiers, j'aspire à vous aider dans votre éveil de la conscience...”

Si vous étiez...

un dessert : une forêt noire

un bruit : une vague

un super pouvoir : celui de faire rire les gens

une femme illustre : Frida Kahlo

une destination de vacances : l'île Maurice

l'objet à emporter sur une île déserte : un livre de philo

L'ATELIER VEGETAL D'AMANDINE

J'ai acheté ma maison ici, route de Lourdy à Saint-Pont, il y a 6 ans. Il y avait un cabanon en bois au fond du jardin. C'est à sa place que j'ai installé mon "atelier". Il y a une dizaine d'années, j'ai dû faire une croix sur ma passion, la coiffure, en raison d'allergies aux produits chimiques. Mais en assistant aux récentes évolutions positives du végétal, j'ai eu envie de me lancer. Je travaille exclusivement avec des produits 100 % naturels et bio, ce qui est bon pour la santé de mes clients comme pour la planète. Hommes, femmes, enfants, coupe, coloration, mèches, balayage, coiffure événementielle, soins ayurvédiques, argiles purifiantes : je vous attends avec plaisir pour une pause détente et détox !

Si vous étiez...

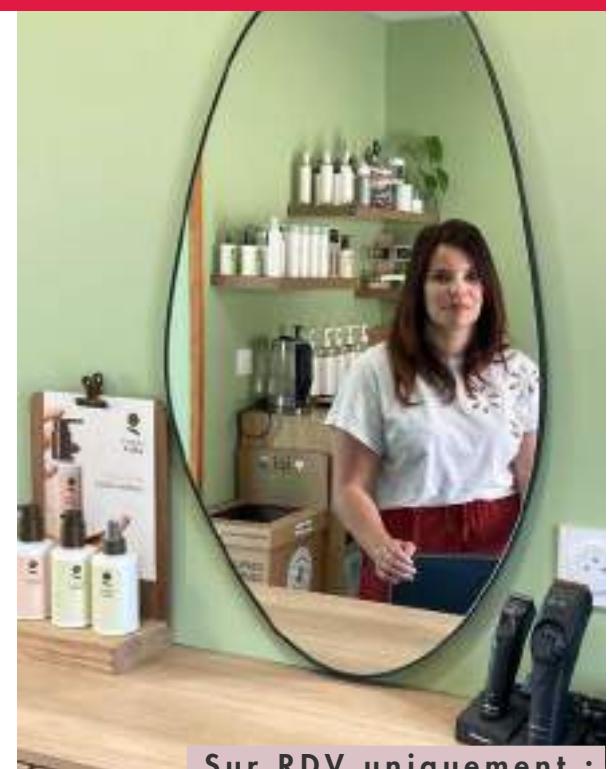
un dessert : une tarte au citron meringuée

un bruit : celui des vagues de l'océan

un super pouvoir : celui d'être invisible

une femme connue : Marie Curie

une destination de vacances : l'île de la Réunion



Sur RDV uniquement :
 8 route de Lourdy à Saint-Pont
 Tél. : 07 62 44 77 10

l'objet à emporter sur une île déserte : mes ciseaux !

BIEN CHEZ SOI ET ENSEMBLE

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ

La Municipalité prend en charge une fois par an, une campagne de désherbage et de balayage des trottoirs. Mais avec l'interdiction du recours aux produits phytosanitaires, qui est une très bonne chose pour l'environnement, il est impossible d'avoir le même niveau d'exigence qu'auparavant. Comme c'est le cas un peu partout ailleurs, un arrêté municipal fixe les responsabilités de chacune et chacun. Il porte sur le balayage, le désherbage, le dégagement du passage par mauvais temps devant sa maison ou son jardin, sur la taille des haies, l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations, qui empiètent sur le domaine public. Sachez aussi qu'il est permis, voir encouragé, de végétaliser une bande de terre sur le trottoir, planter des fleurs en pied de mur, des grimpantes sur une clôture... Il suffit de vous adresser à la mairie et nous ferons au mieux pour que votre projet se réalise. Enfin, respectons les horaires autorisés pour faire fonctionner les engins motorisés : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Quant aux réparations de voiture, c'est chez vous ou au garage, mais elles sont interdites sur le domaine public.



SECURITE

La Commune adhère au dispositif « participation citoyenne », en lien direct avec les forces de l'ordre. Il s'agit, pour la dizaine d'habitants volontaires engagés dans ce dispositif, de leur signaler tout événement suspect (maraudage, actes de délinquance, prévention des cambriolages, etc.). Si vous devez vous absenter plusieurs jours, pensez aussi à l'opération « Tranquillité Vacances ». Des patrouilles de surveillance passeront régulièrement à votre domicile.

Plus d'infos : *Brigade de gendarmerie de Gannat, 2 rue Jules Massenet - 03800 GANNAT*
 Tél. : 04 70 90 87 09
 Mail : cob.gannat@gendarmerie.interieur.gouv.fr

USAGE DE LA SALLE POLYVALENTE

Désormais, une charte d'utilisation de la salle polyvalente est disponible en consultation libre sur place. Plus complète et plus pratique que le règlement intérieur, elle rassemble toutes les informations indispensables pour ne pas commettre d'impairs, bien se repérer et connaître les modalités d'utilisation des matériels et mobiliers mis à la disposition des usagers et locataires de cet équipement municipal.

RESTER INFORMÉS

DU WIFI GRATUIT

Disponible depuis le parvis de la mairie, la place de l'église, le cabinet médical et l'espace Fêtes et loisirs « Les Tilleuls » (espaces extérieurs et intérieurs de la salle polyvalente), il suffit de se connecter au réseau WiFi4EU (dispositif européen obtenu grâce à Vichy Communauté).

DES APPLICATIONS SUR MESURE

Avec INTRAMUROS :

Retrouvez toutes les informations locales sur cette plateforme. En la téléchargeant gratuitement, vous recevrez les alertes de la commune directement sur votre téléphone mobile, et accédez à de nombreux services : annuaire, signalement d'un problème, commerces, associations, menu de l'école, etc.

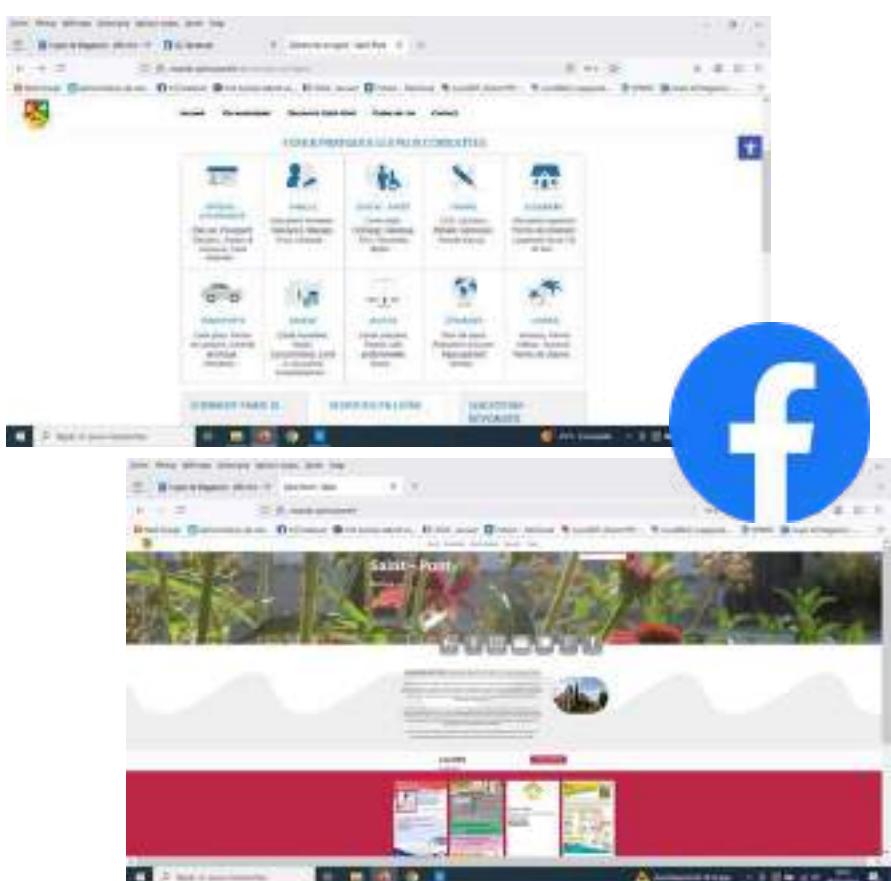


DES LIENS UTILES

Site Internet de la commune : www.mairie-pont.fr

- Depuis la rubrique « Démarches en ligne » : accédez à toutes vos procédures d'état civil, élections, urbanisme, citoyenneté, aide juridique, permis...
- Depuis la rubrique « urbanisme » : accédez au guichet numérique des autorisations d'urbanisme.

Page Facebook de la commune : Mairie St Pont



Avec VICHY RANDOS & VTT

Envie de grand air ? Marcher, courir, faire du vélo ou du cheval, prendre votre envol ou profiter des activités hivernales... Vichy Communauté a créé une application gratuite « Vichy Randos & VTT » pour découvrir tous les circuits, les activités de plein air et les adresses utiles pour organiser votre journée ou votre séjour sur Vichy et ses alentours. Circuits à télécharger à l'avance pour bénéficier du mode hors connexion ou en mode connexion, pour profiter du suivi du tracé, lors de vos balades en famille ou entre amis.



GOOGLE PLAY



APP STORE

PLAN DU VILLAGE



Les chemins, rues et routes de Saint-Pont

1 Chemin de Chaussecourte	15 Rue des Marquets
2 Chemin de Bois Blanc	16 Rue d'Eau
3 Rue de la Chaume Bénite	17 Rue de la Forêt
4 Route de Broût -Vernet	18 Chemin des Ronchauds
5 Route de Lourdy	19 Chemin du Tetou
6 Route de Fouranges	20 Rue des Rases
7 Chemin de Chambarande	21 Chemin du Fromentalei
8 Chemin du Suchet	22 Chemin de Vodot
9 Rue du Château	23 Rue des Gaudons
10 Rue du Bourg	24 Chemin de la Motte Audin
11 Rue des Morelles	25 Chemin Ferré
12 Chemin de la Vaure	26 Chemin de Verdaumas
13 Route d'Escurolles	27 Route d'Espinasse Vozelle
14 Route de Vendat	28 Chemin de l'Alliat

Légende

 Cimetière	 Mairie et école	 Château de Saint-Pont
 Église	 Espace Fêtes & Loisirs Les Tilleuls	
 Cabinet médical	 Aire de jeux	 Point de vue

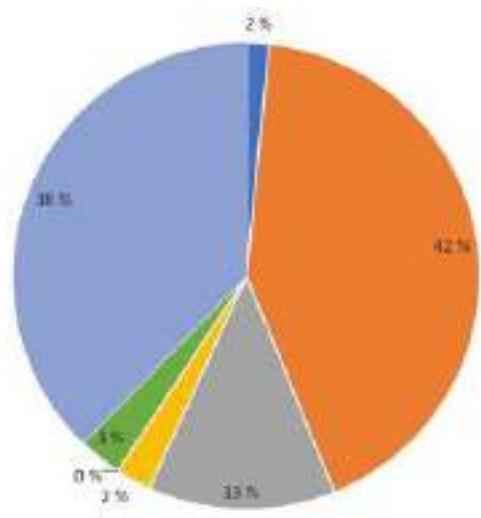
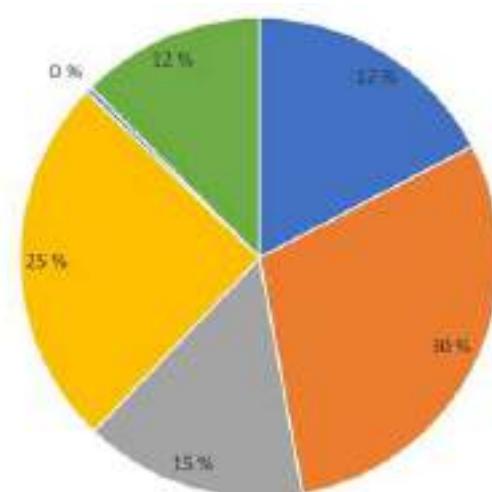
BUDGET & FINANCES COMMUNALES

Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune pour une année civile, reflet des actions et des projets décidés par le Conseil municipal. Une fois voté, le budget est exécuté tout au long de l'année : les dépenses sont payées (charges de personnel, factures de fournisseurs, versement des subventions...) et les recettes encaissées (dotations, fiscalité, facturation cantine ou garderie, ventes...). Le budget se compose d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Il sert aux dépenses habituelles et nécessaires au fonctionnement de la commune : la rémunération des employés municipaux, l'achat de services, le paiement des intérêts de la dette, etc. Il correspond aussi aux recettes courantes : le produit des impôts locaux et les dotations de l'État (par exemple la DGF). S'y ajoutent le produit des services publics et celui du domaine communal.

<i>Dépenses de fonctionnement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	70 160,56
Charges de personnel et frais assimilés	120 885,13
Atténuations de produits	60 810,00
Autres charges de gestion courante	101 360,83
Charges financières	1 709,64
Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 366,79
TOTAL DEPENSES	405 292,95



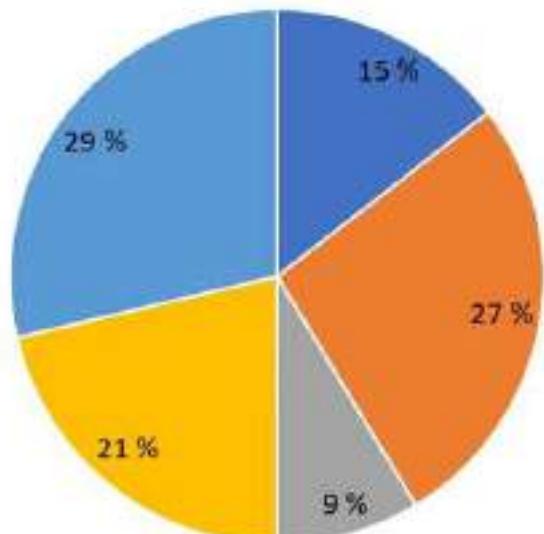
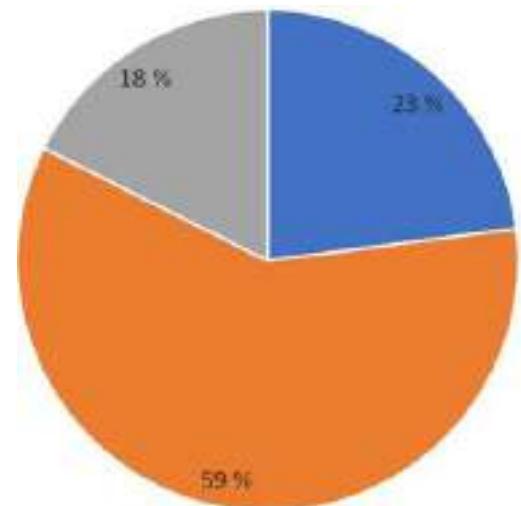
<i>Recettes de fonctionnement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Produits des services, domaine et ventes diverses	11 681,17
Impôts et taxes	317 856,90
Dotations, subventions et participations, atténuation charges	97 723,89
Autres produits de gestion courante	18 378,28
Produits exceptionnels	33,05
Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 889,64
Excédent de fonctionnement reporté	282 950,62
TOTAL RECETTES	751 513,55

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2025

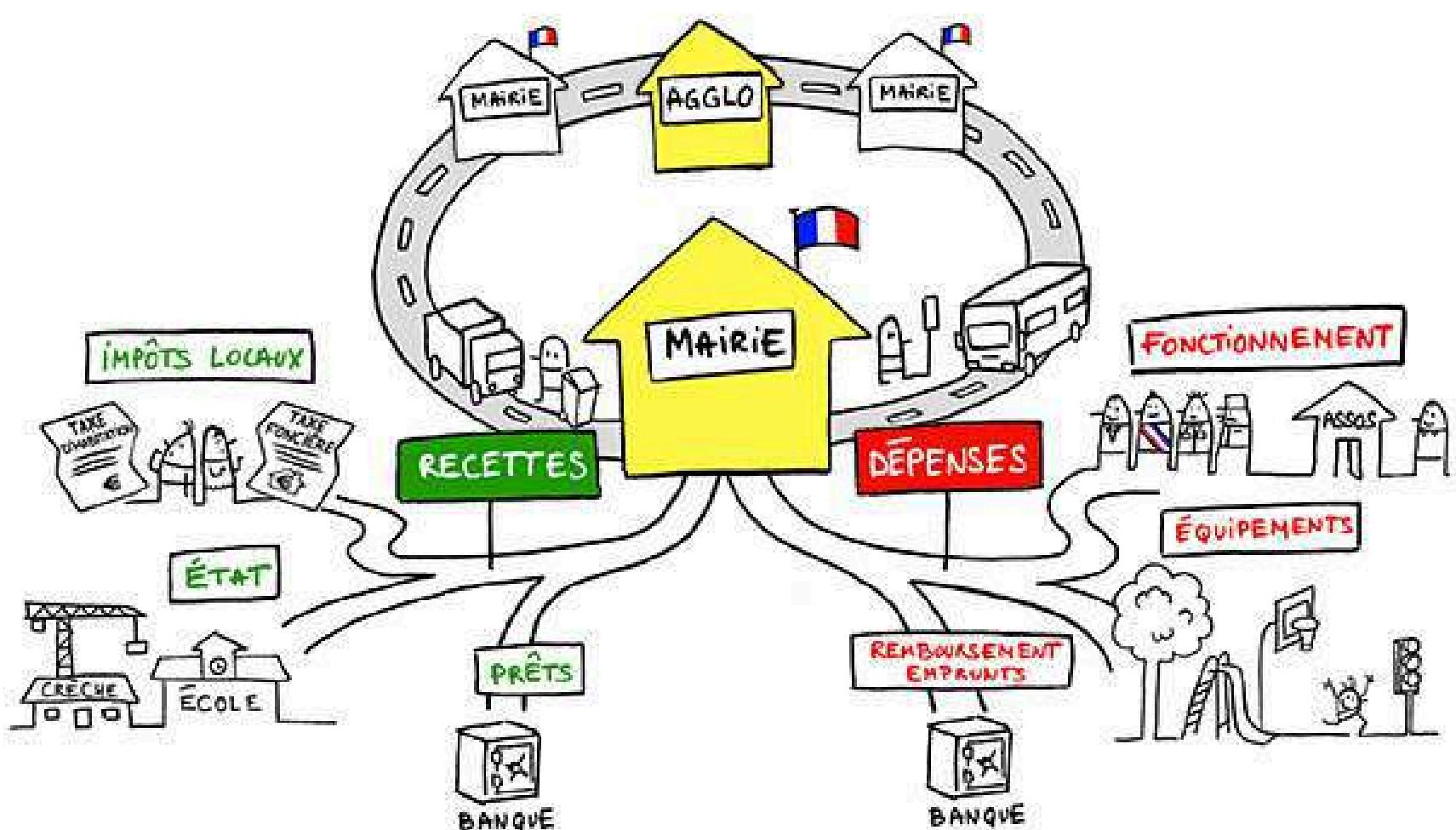
TAXES	BASES NOTIFIÉES	TAUX APPLIQUES	PRODUITS
Foncier bâti	588 600 €	32,87 %	193 473 €
Foncier non bâti	76 200 €	34,69 %	26 434 €
Habitation secondaire	57 800 €	11,81 %	6 826 €

Il est financé par des dotations et subventions de l'Etat ou d'autres partenaires publics. Il est aussi alimenté par les recettes non utilisées de la section de fonctionnement, lorsqu'il y en a, et éventuellement par un emprunt. Ce budget sert aux dépenses enrichissant le patrimoine de la commune : les investissements dans les équipements par exemple. Le remboursement du capital de la dette est également comptabilisé dans la section d'investissement.

<i>Dépenses d'investissement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Emprunts et dettes assimilés	29 866,20
Opérations d'investissements	77 319,20
Opérations d'ordre	22 889,64
TOTAL DEPENSES	130 075,04



<i>Recettes d'investissement</i>	
<i>Désignation</i>	<i>Montant</i>
Dotations, fonds divers et réserves	32 583,46
Subventions d'investissement reçues	60 092,34
Excédent reporté 2023	19 480,42
Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 866,79
Virement de la section de fonctionnement	64 328,14
TOTAL RECETTES	224 351,15



Vichy Communauté

L'agglomération



HABITAT

Rénover, adapter, acheter :
la Maison de l'Habitat vous
accompagne

Pour tout renseignement :
04 63 01 10 65 – habitat.vichy-communaute.fr



Depuis 2020, la Maison de l'Habitat, Espace France Rénov', joue un rôle central dans l'amélioration de l'habitat sur le territoire de Vichy Communauté. Grâce à son accompagnement technique et financier, plus de 700 logements ont été rénovés pour un montant total de 15 millions d'euros de travaux, dont 8,9 millions d'euros d'aides mobilisées. L'engagement de Vichy Communauté, à hauteur de 1,5 million d'euros, a également permis de soutenir 70 emplois locaux et de créer 130 logements à loyer encadré.

En 2025, la Maison de l'Habitat a traité 8 000 appels et assuré 800 rendez-vous.

Les aides disponibles :

- Rénovation énergétique : jusqu'à 90 % d'aides pour les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs
- Adaptation du logement : jusqu'à 80 % de prise en charge pour les personnes âgées ou en situation de handicap
- Ravalement de façade : jusqu'à 3000 € d'aide, avec des conditions renforcées en centre-ville de Vichy
- Investissement locatif : aides jusqu'à 50 % selon le secteur et le type de travaux
- Nouveau : aide à l'achat dans l'ancien (jusqu'à 5 000 €), cumulable avec celle du Département.

SÉCURITÉ

Fourrière animalière

Le service public de fourrière pour animaux est une des compétences de Vichy Communauté, et est gérée par la société protectrice des Animaux de Brugheas. Le bâtiment de la fourrière comprend 24 boxes à chiens, 4 chatteries et 2 espaces chiots. Si vous perdez votre animal, ayez le réflexe de contacter la fourrière.

Si vous trouvez un animal domestique errant, en dehors des horaires d'ouverture ou si vous ne parvenez pas à capturer, transporter l'animal, vous devez vous adresser à la mairie du lieu de situation de l'animal et à défaut, à la police municipale ou nationale ou à la gendarmerie. L'animal sera alors capturé et pris en charge par la fourrière (garde de 8 jours ouvrés francs, entretien, soin vétérinaire).

La mission du centre animalier est de procéder à la recherche du propriétaire de l'animal et de le lui restituer. Dans ce cas, les frais d'intervention, d'identification ainsi que les frais vétérinaires éventuels sont alors à la charge du propriétaire.

Si à l'issue du délai de 8 jours ouvrés francs l'animal n'est pas réclamé, ce dernier est proposé aux associations de protection animale afin de lui trouver un nouveau foyer.

La Fourrière animale communautaire de Brugheas est située au lieu-dit « Forêt de Genzat » 03700 BRUGHEAS. Elle est ouverte au public du lundi au vendredi de 10h à 17h et le samedi de 10h à 12h30 sur rendez-vous (fermée les jours fériés).

JEUNESSE

Pass'agglo, des réductions pour les 11-15 ans à utiliser !

Le Pass'agglo de Vichy Communauté permet de favoriser la pratique sportive et les activités socio-culturelles des jeunes, âgés de 11 à 15 ans et domiciliés dans une des 39 communes de l'agglomération. Cette carte nominative permet notamment d'obtenir une aide financière annuelle de 60 €, utilisable auprès de partenaires, tels que le cinéma ou le Stade aquatique (*liste disponible sur www.vichy-communaute.fr*).

En vente sur le portail famille ou à l'Hôtel d'agglomération à Vichy, place Charles-de-Gaulle depuis la rentrée scolaire, il permet de :

- financer une inscription dans un établissement ou une association culturelle ou sportive du territoire,
- bénéficier de réductions pour des manifestations et/ou activités culturelles ou sportives du territoire,
- ou bien encore financer l'achat de prestations culturelles ou sportives et consommer des activités de loisirs.

Pour l'année scolaire 2025-2026, nous comptons 178 partenaires dont 30 dans le domaine culturel, 37 pour les loisirs et 11 pour le sport. La Structure Information Jeunesse de Vichy Communauté est chargée de l'animation de ce dispositif auprès des jeunes pour en expliquer le fonctionnement.



FABLAB

Rendre le numérique accessible et donner vie à vos projets !

Le FabLab est un laboratoire de fabrication numérique ouvert au grand public depuis 2020 à l'Atrium. C'est un endroit rêvé pour concevoir, expérimenter, apporter vos idées, les partager et les réaliser.

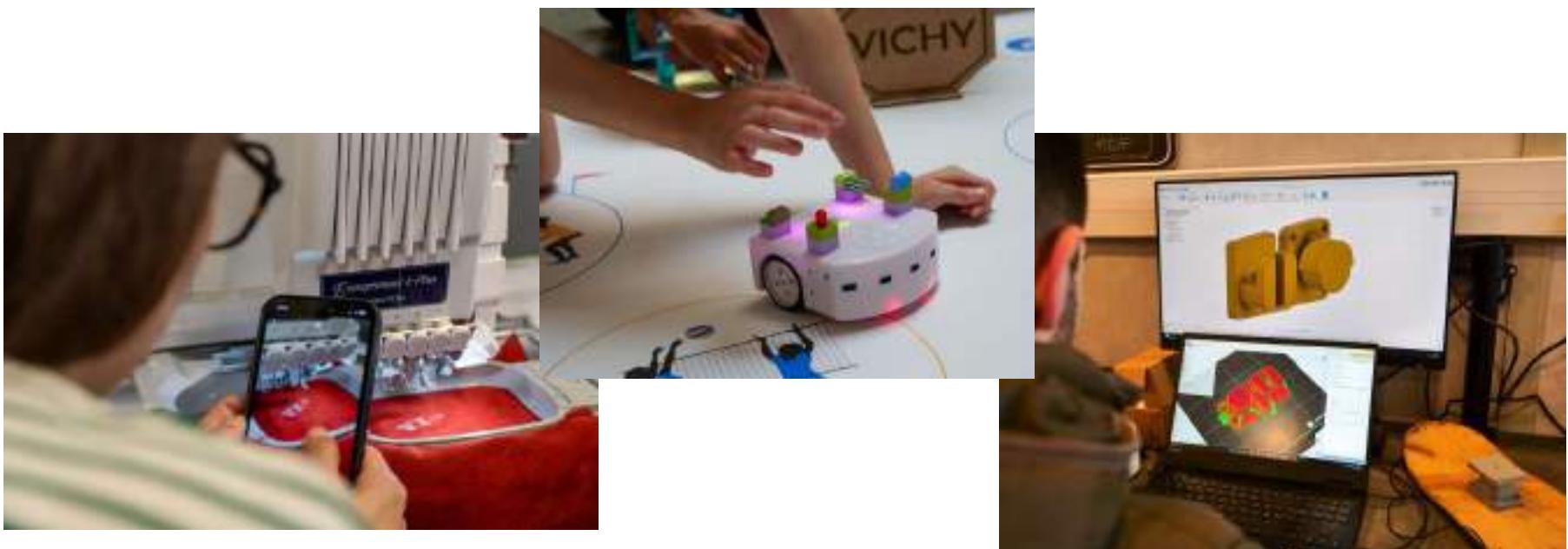
Dans cet espace de 300m² est mis à disposition, un ensemble d'équipements numériques tels qu'une brodeuse numérique, une découpe laser, des imprimantes 3D et signalétiques.

Ces machines sont accessibles à tout utilisateur, qu'il soit particulier, étudiant, entrepreneur, artisan ou membre d'associations, afin de concrétiser ses projets.

La structure propose un programme d'animations mensuelles, incluant des formations gratuites ainsi que des ateliers à thématiques, vous donnant ainsi la possibilité d'utiliser en toute autonomie les machines de votre choix.

En partenariat avec l'Éducation Nationale

L'équipe du FabLab intervient dans les écoles primaires du secteur de Vichy Communauté afin de promouvoir l'usage du numérique et des professions associées, dans le cadre d'un projet éducatif axé sur le codage et la robotique.



Vers la dématérialisation des procédures d'autorisation

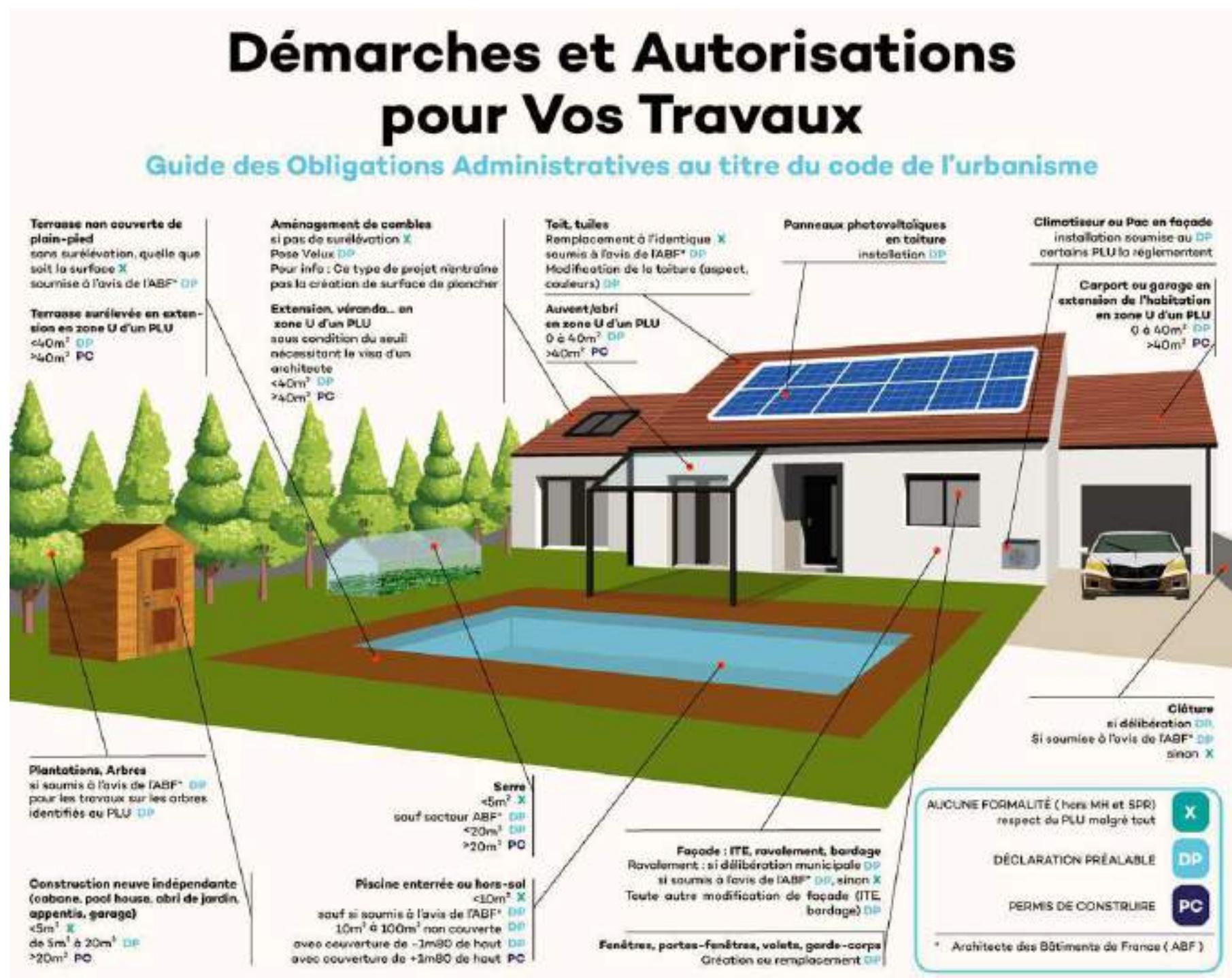
Depuis le 1er janvier 2022, le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) de Vichy Communauté permet à tous, particuliers comme professionnels, de déposer leurs demandes par voie dématérialisée. Ce guichet est accessible pour toute demande concernant les 39 communes de l'agglomération.

L'utilisation du GNAU présente de nombreux bénéfices :

- service accessible en ligne à tout moment,
- gain de temps et économie d'argent : plus besoin de se déplacer en mairie ou d'envoyer les demandes en courrier recommandé,
- démarche plus écologique : plus besoin d'imprimer les demandes en plusieurs exemplaires,
- plus de transparence dans le traitement des demandes : le suivi peut se faire en continu,
- sécurité des informations via la plateforme dédiée,
- rapidité de traitement puisque la dématérialisation permet également au service instructeur de fluidifier la procédure administrative.

Pour créer un compte, rien de plus simple, rendez-vous sur le site de la maison de l'habitat :
habitat.vichy-communaute.fr/demarche-en-ligne

Le service urbanisme reste à votre disposition pour vous orienter dans vos démarches. À noter qu'une équipe de conseillers numériques peut également vous recevoir pour vous accompagner pas à pas dans votre démarche de dépôt d'autorisation dématérialisé (**prise de rdv en ligne sur habitat.vichy-communaute.fr/contact**).



SIVOS LIMAGNE

UN SIVOS, C'EST QUOI ?

Le SIVOS Limagne est un syndicat intercommunal à vocation scolaire. Il a été créé le 30 août 1991, fruit de la volonté des élus locaux de maintenir ouvertes les écoles de leur village. Il compte aujourd'hui cinq communes : Escurolles, Le Mayet d'Ecole, Monteignet-sur-l'Andelot, Saulzet, Saint-Pont. A la rentrée 2025, 159 élèves le fréquentent, de la maternelle au CM2, répartis en huit classes dans les cinq communes : le pôle maternelle se trouve à Escurolles. Depuis la rentrée 2025, Saint-Pont accueille deux classes : les élèves de CM1 et de CM2.

A QUOI ÇA SERT ?

Le SIVOS Limagne est responsable du fonctionnement de l'enseignement public dans les écoles des cinq communes. Il assure la mutualisation des moyens pour :

- l'acquisition des fournitures scolaires et du matériel pédagogique ou lié à l'éducation physique et sportive, dans le cadre scolaire,
- les déplacements liés aux sorties organisées dans le cadre scolaire,
- la gestion du personnel non enseignant (secrétariat, ATSEM, accompagnants des cars de transport scolaire),
- l'organisation et la gestion de la restauration scolaire.

Pour fonctionner, le SIVOS s'appuie sur une contribution financière des communes membres, selon une clé de répartition calculée au prorata du nombre d'habitants et du nombre d'élèves scolarisés dans chaque village (127 550 € en 2025).

QUI ET AVEC QUI ?

Le SIVOS Limagne est administré par un Comité Syndical. Celui-ci est composé de délégué(es) désigné(e)s par les conseils municipaux des communes membres. Il compte aussi six agents : 1 ATSEM et 2 adjointes techniques, 2 accompagnatrices pour le bus et la secrétaire du SIVOS. Enfin, il est en relation permanente avec l'équipe enseignante, les personnels du SIVOS, les employés communaux, les mairies, la société de restauration API, la Préfecture et l'Éducation nationale.

DE SACRÉS ATOUTS !

- Des circuits gratuits de ramassage scolaire en car permettent aux élèves de rejoindre leur école d'affectation.
- Un restaurant scolaire présent dans chaque commune permet la distribution des repas confectionnés par la société API.
- Des garderies communales accueillent les enfants du RPI avant et après le temps scolaire.
- Les communes investissent régulièrement dans du matériel notamment numérique, afin de doter les classes d'un équipement performant. Par exemple, en 2020, la Municipalité a candidaté à un appel à projet national "Label Ecoles numériques" permettant d'acquérir des ordinateurs portables pour la classe de CM2. Et depuis la rentrée de septembre, grâce à l'association Libraisot et son exceptionnelle équipe, la nouvelle classe de CM1 est également équipée.
- Depuis la rentrée 2025, le SIVOS a noué un partenariat avec les étudiants du BTS Communication du lycée A. Londres de Cusset, pour mieux se faire connaître. Cela a notamment donné lieu à la création d'un logo que vous pouvez découvrir ci-dessous !



Contact :

04 70 90 51 92

sivos.escurolles@orange.fr

L'ECOLE



ENVIRONNEMENT

Cette année les 27 élèves de CM1 CM2 ont pu suivre 3 animations sur le dérèglement climatique qui ont eu lieu à l'école, animées par Alice de l'association CAP Tronçais, financées par Vichy Communauté.



JOURNÉE AU COLLÈGE

Le 27 mars c'était le moment de la journée collège avec enregistrement de podcasts dans le studio radio du collège dirigé par Mme Barraud professeure documentaliste : questions aux 6èmes, mais aussi participation à une œuvre collective avec la professeure d'arts plastiques, repas au self, etc.



VIE DU SIVOS

Le 5 mai, c'était une journée de liaison entre l'école de Saulzet et la nôtre, des ateliers dans tous les locaux surveillés par des parents et personnels municipaux.

Le 27 juin a eu lieu le cross bouchon du RPI à Escurolles et nous avons, avec toutes les classes du RPI participé à une chorale pour la révélation de la plaque dé nominative de l'école d'Escurolles.



Le 1^{er} juillet la classe a donné un spectacle musical et théâtral sur le thème de la devise de la France dans la cour de l'école et malgré la chaleur torride, le public était venu en nombre pour applaudir le travail de toute la classe.



Tous les élèves des classes élémentaires se sont retrouvés à Tronçais dans la forêt pour une journée de cohésion et de rassemblement le lundi 15 septembre. Même si la pluie nous a tenu compagnie toute la journée, ce fut une journée riche en découverte.

La grande nouveauté de cette fin d'année scolaire a été l'annonce d'un moyen supplémentaire pour l'école de Saint-Pont (une nouvelle classe) ce qui a mis la municipalité et tout son personnel en effervescence pour pouvoir faire une rentrée digne de ce nom. Ceci n'est cependant pas une ouverture de classe définitive, car sur le département de l'Allier, la tendance est à la fermeture de classes plutôt que l'inverse. Nous espérons que ce moyen perdurera et permettra réellement une ouverture de classe. Actuellement nous avons donc 24 CM1 et 20 CM2 accueillis à Saint-Pont. Il y a une cohabitation qui se fait en ce début d'année, le temps que les travaux avancent, entre la classe de CM1 et la garderie. Nous espérons qu'avant la fin de l'année civile, la restauration d'un local en prolongement de la mairie permettra d'accueillir la nouvelle garderie.

Christel Randoing,
directrice de l'école de Saint-Pont

VIE ASSOCIATIVE

SOUVENIR FRANÇAIS



Comme chaque année, le comité du Souvenir Français de Saint-Pont participe aux habituelles cérémonies du 8 mai et du 11 novembre de la commune. Nous remercions tous les Saint-pontois qui ont répondu présents lors de ces cérémonies. Le comité, représenté par son porte-drapeau, s'est également déplacé dans tout le département et a participé à une trentaine de cérémonie.

Le Souvenir Français est une association fondée en 1887 et reconnue d'utilité publique. Elle a pour vocation d'honorer la mémoire de tous ceux qui sont morts pour la France qu'ils soient français ou étrangers.

Le bureau du comité de Saint-Pont se compose de :

- **Président : Patrick DUFOUR**
- **Vice-Président : Joël BENINCASA**
- **Secrétaire : Jean-Luc HERBAUT**
- **Trésorière : Aimée MOULIN**

L'Amicale des Anciens Combattants du canton d'Escurrolles s'est déroulée le 22 janvier 2025 au sein de la commune de Saint-Pont et s'est terminée par la dégustation de la galette des rois. Le flambeau a été repris par la commune de Vendat pour l'année à venir.

Le 15 février 2025, nous avons accompagné notre camarade Bernard MESPLES et son épouse, décédés.

Le congrès de l'Association Départementale ACPG CATM et VEUVES DE l'Allier a eu lieu le 24 avril 2025 à Moulins. Ce jour, le président Jean-Pierre HELLOCO, démissionnaire, est remplacé par Bernard L'HUILLIER. Emmanuel DUFOUR directeur de l'Office National des Anciens Combattants rappelle les aides accordées aux ressortissants en difficultés.

Le 8 mai 2025, après avoir participé à la cérémonie de lever des couleurs avec le Comité du Souvenir Français de Saint-Pont, nous avons rejoint la cérémonie au monument aux Morts. Nous remercions Eric MOULIN, Guillaume ARNAL et Didier DESGOUTTES, volontaires pour porter les drapeaux de la commune, sans oublier Chrystelle BONNELYE et sa fille Liselotte qui ont assuré l'appel aux Morts.

Le 26 juillet 2025, Bernard ETIENNE et André BONNELYE ont participé à la cérémonie des fusillés en forêt de Marcenat. Chaque année, l'Association Départementale offre une boîte de gâteaux aux veuves d'Anciens Combattants. Sur demande des présidents de section, une subvention peut être remise aux ressortissants en situation de handicap en EHPAD ou à domicile.

ACPG CATM VEUVES ET OPEX



* ACPG = Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, CATM = Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, OPEX = Opérations Extérieures / Les 8 communes sont Bellerive, Cognat Lyonne, Escurrolles, Saint-Didier la Forêt, Saint-Pont, Saint-Rémy en Rollat, Serbannes, Vendat

KUNDALINI YOGA ET PILATES

Une année de croissance et d'harmonie !

Depuis quatre ans maintenant, à Saint-Pont, des séances de yoga et de pilates rassemblent des participants chaque semaine. Nous nous retrouvons chaque mardi et vendredi à 18h30, ainsi que le dimanche matin à 10h30, dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante. Notre activité se poursuit également à Vichy, où les cours ont lieu deux fois par semaine — le vendredi soir et le dimanche matin à 10h30, au 16 rue Couturier. Notre association, Atelier Vie Yoga, fondée l'été dernier, continue de se développer et d'unir celles et ceux qui cherchent l'harmonie du corps, de l'esprit et de l'âme. Au fil des mois, de nouvelles personnes nous ont rejoints, et c'est avec joie que nous voyons naître un véritable esprit de communauté : des liens se tissent, des amitiés se créent, et chacun progresse à son propre rythme, sans pression ni jugement.



Pourquoi pratiquer le yoga ou le pilates ?

Parce que ces pratiques offrent bien plus qu'un simple entraînement physique :

- elles nous apprennent à mieux respirer,
- elles améliorent notre posture et notre bien-être général,
- elles apaisent l'esprit dans un quotidien souvent trop rapide.

Chaque séance dure environ 1h15, avec une partie active (mouvements, respiration, méditation) suivie d'un moment de relaxation profonde — un temps précieux pour soi. La musique douce, les mantras et l'énergie du groupe transforment chaque séance en une vraie reconnexion à soi. Que vous soyez débutant ou expérimenté, vous êtes les bienvenus ! Venez essayer un cours — nous serons ravis de vous accueillir.



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ
SUR INSTAGRAM @ATELIER_VIE_YOGA
SUR FACEBOOK @YOGAVICHY
YANINA GILBERT - 06-41-35-13-88

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Bonjour,

Depuis le 14 décembre 2010, j'écris la même chose dans le bulletin municipal. Alors, cette année je vous invite à relire les bulletins des années précédentes...

Bonne lecture !

Cependant, je dois vous préciser que les adhérents sont toujours aussi nombreux, joueurs, gourmands et heureux de venir le deuxième et le quatrième mardi de chaque mois à l'Espace Fêtes et Loisirs « les Tilleuls » de Saint-Pont.

Nos activités majeures ont été et seront les suivantes :

-le premier semestre a été marqué par l'assemblée générale en janvier, un concours de belote en mars, une sortie cabaret en avril, un repas de printemps en mai et un pique-nique en juin ; - au second semestre, il y a eu un repas moules/frites en septembre, un concours de belote et une visite de « l'Aventure Michelin » en octobre. Le repas de Noël s'est déroulé en commun avec le Club de l'Amitié à Espinasse Vozelle en décembre.

Enfin, quel que soit votre âge, votre visite nous fera plaisir. A bientôt...



Bernadette Bonnelye, présidente.

Renseignements pratiques pour nous rejoindre :

Espace Fêtes et Loisirs « les Tilleuls » - 9 route de Vendat 03110 Saint-Pont

Contact : André BONNELYE - Tél. : 06 67 83 01 74 - E-mail : andré.bonnelye@orange.fr

OBJECTIF TERRE

Objectif TERRE, c'est :
C comme conférences
R comme rencontrer
E comme expositions
A comme agir
T comme transformation
I comme imagination
O comme oser
N comme nature et nouveauté
S comme spectacles



13 ans de créations et en 2025 pleins de belles choses sur St-Pont : création d'un escargot géant en roues de vélo, spectacle "La savoureuse comédie" après une résidence de 3 jours au siège de l'association, une connaissance des plantes chez M. et Mme Bonnelye, une brocante avec Les Djembés de Mons Ba N'guala, un spectacle de danse, des ateliers art plastique et vannerie, du Tai chi, des conférences ...
Nous avons visité Broût-Vernet avec plusieurs déambulations et spectacles, participé au Festisol de Cusset, réalisé des œuvres monumentales collectives en matériaux de récupération, exposé des tableaux et œuvres au Mayet-de-Montagne , à Broût-Vernet, à Baba Yaga et à la maison de retraite de Chantelle.



En fin d'année, Objectif TERRE était présente aux Journées du Patrimoine avec un diaporama sur les animaux de l'Allier à St Pont et en décembre , des chants de Noël dans l'église de St-Pont. Il y a aussi eu la réalisation d'un instruments de musique à la "Faites de la recup" à la Recyclerie de Vichy, une réalisation collective "Au bon goût du terroir" à St-Haon-le-Chatel ainsi qu'au festisol à Cusset, un peu de vannerie, quelques conférences et une journée chataigne. Et aussi....



Il est possible de venir aux animations, conférences, spectacles, rencontres. La plupart des activités sont ouvertes à tous et en participation libre. Si vous êtes particulièrement intéressés, vous pouvez devenir adhérent à l'année pour 14 €.

Rendez vous en 2026 pour de nouvelles aventures !

**Association collégiale Objectif TERRE**

Les petits gestes simples pour aider la planète au quotidien

1 chemin de l'Alliat - 03110 Saint-Pont

04 70 90 53 77 - contact@objectifterre.net - <https://objectifterre.net>

ACCA, ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) comptera une vingtaine de chasseurs la saison prochaine. Nous pratiquons la chasse individuelle mais aussi la chasse en battue, organisée en respectant les règles de sécurité, et le plan de chasse grand gibier, qui nous est attribué.

La chasse, c'est aussi l'aménagement du territoire :

- construction de garennes artificielles, mise en place et entretien d'agrainoirs et d'abreuvoirs ;
- installation de miradors pour la sécurité ;
- cultures à gibier.

Conseil d'administration :

Président : Thierry PRADE ; Secrétaire : Pascal GIBBE ; Trésorier : Thierry POIRIER

Membres : Thomas ARNAUD, Jean-Philippe BATIER, Mathieu BERTRAND, Michel COURTINAT, Eric MOULIN, Michel PINFORT.

Garde particulier : Jacques ETIENNE



ASSOCIATION LIBRAISOL

Pour s'initier aux logiciels libres, aux bonnes pratiques du numérique et bénéficier d'un ordinateur sous conditions.

ATRIUM de Vichy - 37 avenue de Gramont
04 70 96 14 51- contact@libraisol.fr

Permanences : Tous les jeudis après-midi de 14h à 17h ; Tous les 1ers lundis du mois à la médiathèque d'Espinasse-Vozelle de 14h à 16h sur inscription.

BON A SAVOIR : Plateforme déchets végétaux

Les déchetteries de Bayet, Charmeil et Gannat sont équipées d'une plateforme pour accueillir des déchets végétaux, ce qui implique un règlement spécifique. Les particuliers venant avec une remorque double-essieu, fourgon et camion plateau (3,5T max) sont obligés de vider sur la plateforme, selon le tarif en vigueur. Aussi, afin de pouvoir bénéficier du vidage gratuit dans les bennes (et non sur la plateforme), une attestation nominative et valable 3 mois (à renouveler) est disponible en Mairie.



SOLIDARITÉS ASSISTANCE

CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE



Pour l'année 2024 - 2025, le centre de secours d'Espinasse-Vozelle a réalisé 212 sorties opérationnelles, soit plus de 1 100 heures d'interventions. À cela s'ajoutent plus de 177 interventions effectuées par notre infirmier sapeur-pompier sur l'ensemble du bassin vichysois ; Notre effectif reste stable avec 26 sapeurs-pompiers volontaires (7 femmes et 19 hommes). Derrière ces chiffres, une réalité : la disponibilité de chacun est précieuse et parfois fragilisée par les contraintes professionnelles, familiales ou personnelles. Maintenir une réponse opérationnelle optimale repose donc sur la solidarité, l'engagement et la vigilance de tous. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous pouvons garantir, jour après jour, la sécurité et la protection de nos administrés. Au-delà des interventions, la vie du centre repose sur une forte cohésion d'équipe, renforcée par l'action du bureau de l'amicale et les moments de convivialité partagés. Les manœuvres mensuelles permettent, quant à elles, de perfectionner les savoir-faire techniques et de maintenir une qualité de secours.

Je souhaite exprimer toute ma reconnaissance envers nos sapeurs-pompiers pour leur engagement et leur disponibilité, et saluer le rôle essentiel du bureau de l'amicale, véritable moteur de cohésion et de solidarité au sein du centre.

Lieutenant Cédric FEY



**Saint PONT, partenaire,
comme 17 autres communes de l'agglomération,
de l'ÉPICERIE SOLIDAIRE de la RÉGION de VICHY**

6 SERVICES au service de nos clients :

ÉTUDIANTS/JEUNES : 88 jeunes accueillis en 2023

FAMILLES sous contrat : 833 familles accueillies en 2023

BONS D'URGENCE : émis par les communes, les associations

RETRAITÉS : Cabas hebdomadaire de 10 articles au choix. 8€ si au-dessus des minima sociaux, 4€ si en dessous.

LAVERIE : professionnelle à 50% du prix marchand

ACCOMPAGNEMENT : par 2 CESF et 6 conseillères bénévoles.

ATELIERS : cuisine, parentalité, couture, informatique, emploi...



120 bénévoles

4 employés

1 000 M²

dont nous sommes propriétaires
73 avenue de Gramont à VICHY





La M.A.G.I.C

Maison d'Animation globale et d'initiatives collectives



Depuis 1962, le Centre Social La MAGIC agit avec les habitants, associations, entreprises et élus des 23 communes du territoire pour porter des projets communs.

Une idée, un besoin, une envie ? Envie de vous engager ? Contactez-nous !

ATELIERS ANNUELS

Pilates, relaxation, cardio et renforcement musculaire, yoga, cirque, afro zumba, chorale, couture, arts plastiques, découverte des vins, sophrologie, mémoire, Brain Ball, percussions et chant.

SOCIAL

- Point Conseil Budget (PCB) : conseils personnalisés et gratuits de gestion budgétaire
- Ateliers d'accès à l'emploi (CV, lettre de motivation)
- Accès aux soins et aux démarches de santé
- Aide aux démarches administratives
- Accueil social universel

TIERS LIEU

La MAGIC vous accueille dans un véritable Tiers Lieu : un espace ouvert à tous pour jouer, lire, échanger, se connecter, découvrir l'imprimante 3D, la découpe laser et bien plus encore.

SERVICES

- Service mandataire : aide administrative pour les particuliers employeurs (+ de 60 ans)
- Transport de personnes : les jeudis, pour aller au marché de Broût-Vernet (secteur restreint)
- Achats groupés : fuel 5 fois/an et granulés 3 fois/an
- Local de répétition autogéré à Chantelle.

MAGIC'MOBIL'

La Magic Mobil' parcourt les communes pour faire découvrir les activités de La MAGIC, proposer des ateliers informatiques et accompagner les démarches en ligne.

VIE ASSOCIATIVE

Une question ou un besoin pour votre association ?
Le SAVA est là pour vous accompagner : appui sur la réglementation, recherche de financements, valorisation de vos actions et de votre structure...

NUMÉRIQUE

- Ateliers informatiques
- Aide aux démarches dématérialisées
- Accompagnement individuel ou collectif
- Café numérique
- Repair café

SENIORS

- Information, orientation, accompagnement
- Ateliers de prévention santé
- Sorties culturelles, expression artistique.
- Moments partagés (jeux de société, repas...)
- Séjours

FAMILLE

- Activités culturelles et sportives
- Loisirs
- Séjours et sorties en famille
- Ateliers thématiques

ENFANCE JEUNESSE

- Animations ponctuelles et séjours (découvertes culturelles, sportives et de loisirs)
- Appui aux collectifs de jeunes (CME, ATEC...)
- Organisation d'anniversaires
- Promeneurs du net



28 rue de la Chaume | 03110 Broût-Vernet



04 70 58 20 68



contact@lamagic.fr



www.lamagic.fr



centre social La Magic



edithlamagic / johanie_lamagic

VIE PRATIQUE

LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

La salle polyvalente

Espace Fêtes et Loisirs « Les Tilleuls », 9 route de Vendat

Superficie = 90 m² ; Capacité = 70 places ass. Tarif de location pour les habitants : 110 €/jour (du lundi au vendredi) et 150 €/week-end (obligatoirement samedi et dimanche).

Pour les extérieurs : 230 €/jour (du lundi au vendredi) et 250 €/week-end. (obligatoirement samedi et dimanche). Caution remise à la réservation : 230 €. Facturation obligatoire du chauffage du 1er octobre au 30 avril, sur la base de 30 € par jour. Réservation par tél. ou mail à la Mairie.

Le court de tennis

Espace Fêtes et Loisirs « Les Tilleuls », 9 route de Vendat ; accès libre et gratuit, sous réserve de respect du règlement consultable sur place. Réservation en ligne sur www.mairie-saint-pont.fr et Intramuros.

Le but de foot

Espace Fêtes et Loisirs « Les Tilleuls », 9 route de Vendat ; accès libre et gratuit.

Le vélo parc

Accès espace Fêtes et Loisirs « Les Tilleuls », 9 route de Vendat et rue des Morelles ; libre et gratuit sous réserve de respect du règlement consultable sur place.

L'aire de jeux

Accessible depuis la rue du Château et la route de Broût-Vernet ; accès libre et gratuit, sous la surveillance et la responsabilité des adultes.

La bibliothèque

Située dans la mairie, accès libre et gratuit aux heures d'ouverture du secrétariat. Relais de la bibliothèque départementale de l'Allier, renouvellement des livres en tous genres, 4 fois par an. Pensez aussi à la médiathèque digitale, plus d'infos sur <https://mediatheque-digitale.allier.fr>.

L'arbre à livres

Sous le préau du parvis de la Mairie-Ecole. Accès libre et gratuit.

Les vélos électriques VELIB'

Mis à la disposition gratuite des habitants de +16 ans, pour 3 jours consécutifs. Réservation préalable par téléphone à la Mairie ou par courriel.

Sur place : pièce d'identité, attestation de responsabilité civile et chèque de caution (400 €).

La garderie communale

Elle accueille les enfants fréquentant une des écoles du RPI, le lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 7h30 à 8h30 : 1,50 € par enfant
De 16h30 à 17h30 : 1,50 € par enfant
De 17h30 à 18h30 : 1€ par enfant

Le cimetière

Route d'Escurolles -
1 concession simple (50 ans) = 100 €
1 concession double (50 ans) = 200 €
7 cases au columbarium : 15 ans = 80 € l'une
30 ans = 160 € l'une ; 50 ans = 230 € l'une
1 cavurne : durée perpétuelle = 230 € l'une
Emplacement cavurne (durée perp.) = 100 €

Les défibrillateurs

Deux défibrillateurs sont installés dans la commune : l'un à l'espace Fêtes et Loisirs « Les Tilleuls », 9 route de Vendat ; l'autre sur le parvis de la Mairie-école.

Le WiFi gratuit

Grâce à Vichy Communauté, la commune a pu être bénéficiaire d'un dispositif européen, pour équiper en Wifi gratuit, les lieux de vie publique du village. Connexion en WiFi gratuitement au réseau WiFi4EU depuis le parvis de la mairie, la place de l'église, le cabinet médical et l'espace Fêtes et loisirs « Les Tilleuls » (espaces extérieurs et intérieurs de la salle polyvalente).

Collecte des déchets

- **Ramassage des ordures ménagères (sac ou bac gris)** : le vendredi
- Collecte des bacs jaunes : référez-vous à l'autocollant sur votre poubelle ou sur www.sictomsudallier.fr
- **Points tri** : un point tri est situé Route de Lourdy (emballages et colonne à verre), une colonne à verre est située rue des Gaudons face au chemin Ferré. Un point de collecte des textiles « Le Relais » se trouve à l'espace Fêtes et Loisirs « Les Tilleuls », 9 route de Vendat.
- **Point compostage** : des bacs de collecte des déchets verts sont à disposition au cimetière... et uniquement les déchets verts ! Comme nous, les vers de terre digèrent mal le plastique...

LES INFOS PRATIQUES**Cartes nationales d'identité (CNI) et passeport**

Ces documents sont délivrés dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil spécifique pour le biométrique, ce qui n'est pas le cas de Saint-Pont. En cas de perte, vol ou expiration, il est recommandé d'établir une pré-demande en ligne <https://ants.gouv.fr>. Une fois la pré-demande effectuée, vous pourrez prendre RDV dans l'une des mairies équipées du département (dont Cusset, Gannat, Vichy ou encore Saint-Pourçain).

Recensement citoyen

Chaque jeune français (garçon ou fille) âgé de 16 ans doit se faire recenser. L'attestation qu'il recevra en retour lui sera demandée dans certaines démarches, comme l'inscription au bac par exemple, et lui permettra de réaliser sa Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette démarche est à faire à compter du 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit, en se rendant à la Mairie (avec carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile).

Pour contacter la Mairie :

9 route d'Espinasse-Vozelle

03110 SAINT-PONT

Téléphone : 04 70 90 52 02

E-mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr

www.mairie-saint-pont.fr

Ouverture au public du secrétariat :

Lundi : 9h à 12h

Mercredi : 9h à 12h

Vendredi : 14h à 17h

Le secrétariat reste disponible
en dehors de ces horaires
mais uniquement sur rendez-vous.

En cas d'urgence :

contacter d'abord le Maire,
Caroline BARDOT (06 50 94 77 04)

puis les adjoints :

Raymond MOULIN (06 80 23 47 94),
Nelly VERGNE (06 64 87 54 03) ou
Jacky RAMBEAUD (06 29 68 25 05).

LES NUMÉROS UTILES

Urgences : SAMU : 15 - Police : 17

Pompiers : 18

Cabinet médical : 12 route de Brout-Vernet
-Béatrice CONVAIN KOENIG, infirmière libérale : 07 82 54 53 02
-Aurélie DURAND, sophrologue : 06 98 99 44 78
-Louis JARDRI, ostéopathe : 06 40 09 25 62
-Dominique PACAUD, psychologue clinicienne : 06 26 49 37 05

Ambulance-Taxi l'Andelot : 04 70 90 58 45

SIVOM Sioule et Bouble (service eau potable) : 04 70 90 02 89 - www.sivom-sioule-bouble.com

Service Assainissement Vichy Communauté :
04 70 30 58 90 (06 25 89 74 28 en cas d'urgence)

SICTOM Sud Allier (collecte et recyclage des déchets) : 04 70 45 51 67
www.sictomsudallier.fr

Déchetterie de Charmeil - Les Grands Champs - 06 84 83 96 04

Sur la base de 24 passages par an pour les particuliers. Consultez le règlement, jours et heures d'ouverture des déchetteries sur la page dédiée depuis le site internet du Sictom www.sictomsudallier.fr

Maison des solidarités départementales (Assistantes sociales)

Résidence le Fontaine - Esplanade François Mitterrand - 03700 Bellerive-sur-Allier - 04 70 34 39 70

Centre social La Magic

28 rue de la Chaume - 03110 Brout-Vernet - 04 70 58 20 68 - www.lamagic.fr

LES COMMERCES ET SERVICES

Retrouvez l'intégralité de l'annuaire des professionnels installés dans la commune sur votre application INTRAMUROS / SAINT-PONT.

AMBULANCES DE L'ANDELOT



TAXI* - AMBULANCE - V.S.L.

CONVENTIONNÉ TOUTES CAISSES
WWW.ANDELOT.ORG - 2 RUE EUGÈNE ROUHER - 03110 BROUT-VERNET

04 70 90 58 45

- DIALYSE
- CHIMIOTHÉRAPIE
- RADIOTHÉRAPIE
- KINÉSITHÉRAPIE
- ENTRÉE ET SORTIE D'HOSPITALISATION
- CONVENANCE PERSONNELLE
- TOUTES DISTANCES



- GARE
- AÉROPORT
- VÉHICULES JUSQU'À 7 PLACES
- CONVENANCE PERSONNELLE
- TOUTES DISTANCES



*COMMUNES DE STATIONNEMENT : ST PONT N°1
LE HAVET D'ÉCOLE N°1 - ESCURELLES N°1
04 70 90 58 45

**Vivez serein,
nous sommes là
24h/24 et 7j/7j**

**SOLUTIONS
DE TÉLÉASSISTANCE**
à domicile & en extérieur

13€/mois*
*avantage fiscal déduit de -50%

04 70 35 35 47



présence verte
+ d'infos sur presenceverte.fr

LE JARDINIER

Thierry Vernisse
10 route de Vendat
03110 Saint-Pont

06-77-15-72-42

VOTRE AGENCE À GANNAT

groupama.fr

**72 GRANDE RUE
03800 GANNAT
TÉL. 09 74 50 30 55**



Groupama

Toujours là pour moi

GROUPAMA RHÔNE-ALPES AUVERGNE : Caisse régionale d'Assurance Maladie
Agence de Rhône-Alpes Auvergne 40 rue de Saint-Cyr 69261 Lyon cedex 09 - 04 70 90 58 45
RCS Lyon - Prise d'un rappel fiscal à partir d'un poste fixe

o'nergie*

PRO-GAZ

TÉL. 04 70 58 08 93

- Nettoyage et traitement d'installation
- Spécialiste de la condensation
- Remplacement de chaudières
- Installation de pompes à chaleur
- Dépannage
- Entretien
- Contrat



10, Rue des Ancises, Pépinière d'entreprises Atelier 4
03300 Creuzier-le-Neuf



GEOMETRES EXPERTS

DES
GÉOMÈTRES EXPERTS

ETUDES ET MAITRISE D'ŒUVRE VRD - BORNAGE
DIVISIONS - AMIANTE PLOMB - COPROPRIÉTÉ
PLANS - COUPES - FACADES DE BATIMENTS

Jean Paul SERRE **Cédric MANGIN**

Olivier TRUTTMANN

18 avenue du Lac d'Allier
03200 VICHY
Tél. 04 70 32 98 70
serre.geometre@wanadoo.fr

26 cours Tracy
03300 CUSSET
Tél. 04 70 98 87 51
geometre.cusset@gmail.com